

14 MARS 2024



Aujourd'hui dans le mot du Jeudi :
- La journée de mobilisation du 19 mars
- Le choc des savoirs
- Le scandale de l'amiante à l'école

En grève le 19 mars : Journée de mobilisation dans la Fonction Publique

MOBILISÉ·ÉS : EN GRÈVE ET DANS L'ACTION !



Les organisations syndicales appellent ensemble à une grève dans toute la Fonction publique pour de vraies augmentations de salaires le 19 mars.

Dans l'Education nationale et l'ESR, des revendications sectorielles s'ajoutent aux revendications salariales : contre le Choc des savoirs et les mesures de tri social, contre le démantèlement du lycée professionnel et les coupes budgétaires d'ampleur annoncées dans les deux ministères... !

Pour SUD éducation, la grève du 19 mars est un point d'appui pour construire une mobilisation massive, dans la durée, pour arracher des victoires !

En grève le 19 mars pour nos salaires, pour l'école et l'université publiques !

Retrouvez ci-dessous l'agenda militant de SUD éducation pour le 19 mars et après :

9h : AG éducation, salle Pelloutier (Bourse du Travail, Angers)

11h : Manifestation. Départ place du Ralliement à Angers

20h : Réunion publique parents/profs salle Pelloutier (Bourse du Travail) autour de la réforme du collège

Le 27 Mars à 20h : Assemblée-Débat à l'appel du Collectif Vigilance Laïcité à Pelloutier.

Collègue du primaire pensez à faire votre déclaration d'intention de grève en envoyant un mail à votre IEN avant Samedi 16 mars à minuit.

Choc des savoirs

LE GOUVERNEMENT PAS AU NIVEAU !



Les personnels se sont massivement mobilisé-es contre le Choc des savoirs que voulait nous imposer Attal. Cette réforme s'opposait frontalement à la conception qu'ont les personnels de l'école publique : une école pour tou·tes, exigeante, qui lutte contre les inégalités et la reproduction sociale pour former de futur-es citoyen·nes. Les attaques contre l'école sont de deux ordres :

- libérales car elles tendent à démanteler le service public d'éducation, à faire toujours plus de cadeaux à l'école privée et à reproduire les inégalités sociales,
- réactionnaires à travers les discours sur les savoirs fondamentaux contre les disciplines, sur l'autorité, l'uniforme, le SNU ...

Dans le premier comme dans le second degré, les moyens alloués sont insuffisants pour assurer l'accompagnement de tou·tes les élèves : l'inclusion des élèves en situation de handicap se fait sans moyens suffisants, les personnels AESH revendiquent toujours un statut de la fonction publique et un salaire digne de ce nom, les RASED et les établissements spécialisés sont réduits à peau de chagrin. De même, les classes d'accueil pour les élèves allophones ne bénéficient pas des moyens nécessaires. Enfin, l'éducation prioritaire, censée réduire les inégalités, n'existe quasi plus.

Les groupes de niveaux une mesure emblématique de l'aveuglement macronien.

Des groupes de niveau en français et mathématiques, c'est...

- une organisation pédagogique dont l'inefficacité est démontrée
- une orientation subie qui aggrave les inégalités sociales et qui sera décidée dès la fin du

CM2

- la stigmatisation des élèves à besoin

Des groupes de niveau, c'est la destruction du collège unique :

- des pertes d'heures pour les options, le latin, les dispositifs d'aide et les dédoublements
- la fin des projets, impossibles à coordonner
- la fin du suivi des élèves par l'atomisation du groupe classe

Des groupes de niveau, c'est la négation de notre expertise, de notre travail, de notre engagement :

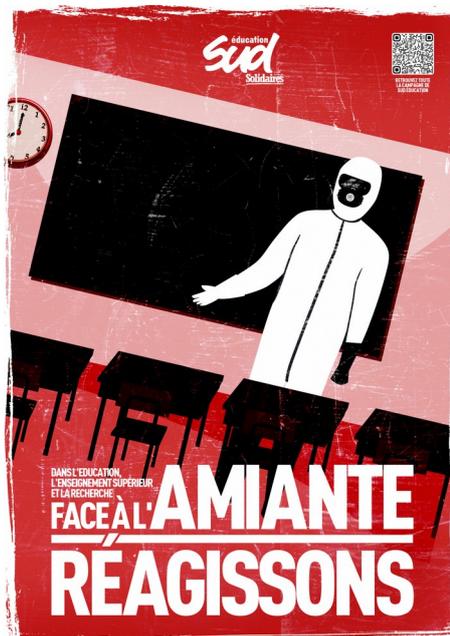
- des emplois du temps en barrettes, dégradés pour tou·tes les collègues
- pour les collègues de français et de mathématiques, plus de niveaux, plus de travail...

pour un même salaire

- la banalisation des services partagés pour les titulaires des conflits avec les familles

Catastrophe annoncée

DANS L'ÉDUCATION, L'AMIANTE N'EN FINIT PLUS D'ÊTRE UN SCANDALE



Les différents travaux journalistiques qui ont été menés ces dernières années sur la question de l'amiante au sein de l'Éducation nationale, comme récemment le documentaire de vert de rage sur France 5, mettent au jour une réalité qui est aussi celle du Maine-et-Loire.

Depuis juillet 2022 SUD éducation 49 tente de faire un état des lieux de l'amiante dans les écoles, collèges, lycées universités publiques mais le syndicat se retrouve confronté à une très forte opacité de la part des collectivités territoriales comme de l'Éducation Nationale.

Dans le Maine-et-Loire, omerta autour de l'amiante SUD éducation 49 a fait les premières demandes de communication des Document Techniques Amiante (DTA) en juillet 2022 sans réponses exploitables.

Nous avons donc relancé cette année (sept-oct 2023) des demandes de DTA auprès du rectorat, de la DSDEN, de l'Université d'Angers et de tous les établissements du secondaire (collège, lycées, EREA, Greta). Nous avons

également doublé ces demandes auprès des 16 communes les plus importantes du département qui sont propriétaires des bâtiments du premier degré.

Dans la très grande majorité des cas, nous n'avons eu aucune réponse. Parfois, les services se renvoient la balle. Plus rarement, il nous ait répondu que nous ne sommes pas légitimes pour recevoir les DTA.

Si bien que plus d'un an après nos premières demandes, nous n'avons reçu qu'une dizaine de DTA sur les 50 collèges, 26 lycées et 419 écoles du département.

Suite au refus du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale et du rectorat de communiquer les DTA, nous avons saisi la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA).

Les avis de la CADA viennent d'être rendus et sont très clairs. La CADA rappelle que ces documents sont communicables à tous les usagers, personnels et à leurs représentants qui en font la demande.

Élèves et personnels ont droit à la santé

Il n'y a pas de raison légitime qui justifie ce parcours semé d'embûches. Les personnels de l'éducation nationale, comme les élèves ont le droit à la sécurité et à la santé sur leur lieu de travail. Il est plus qu'urgent de faire le jour sur l'état de l'amiante dans les établissements scolaires.

SUD éducation 49 revendique :

- la mise à disposition des documents prévus par la loi aux usagers et usagères, aux personnels et aux organisations syndicales ;
- la mise à jour immédiate des dossiers techniques amiante avec des diagnostics de qualité, et le respect du cadre réglementaire pour tous travaux ;
- le suivi médical pour l'ensemble des élèves, étudiant-es et personnels exposé-es, et l'établissement de fiches d'exposition pour toutes les personnes concernées ;
- la mise sous abri des élèves, étudiant-es, personnels dans des locaux provisoires de qualité, à l'écart des travaux ;
- la formation effective au risque amiante de tous les personnels ;
- la mise à l'ordre du jour dans les meilleurs délais du dossier amiante dans les instances santé sécurité et conditions de travail des académies et des établissements du supérieur ;
- la révision des normes en matière d'amiante, l'utilisation de nouvelles techniques de mesures de la présence d'amiante et l'abaissement des seuils.

Enfin, et parce que tant qu'elle sera présente dans les locaux de l'Éducation nationale l'amiante sera toujours un danger, il est grand temps de mettre fin à l'inaction coupable du ministère et de faire preuve enfin de transparence.

SUD éducation 49 demande la mise en place d'un plan de désamiantage total des établissements scolaires du Maine-et-Loire.

Une bonne fois pour toutes, il faut en finir avec le scandale permanent de l'amiante !

- Agenda Sud éducation 49

- **11 MARS** : AG mensuelle SUD éducation à la Bourse du Travail, 18h30 (Angers).

- **19 MARS** :

11h : Manifestation, place du Ralliement

20h : Réunion Publique, Bourse du Travail

- **25-26 MARS** : Stage pédagogie alternative à la Bourse du Travail (Angers)

- **27 MARS** : Débat Collectif Vigilance Laïcité salle Pelloutier, Bourse du Travail à 20h (Angers)



Equipe de rédaction :

Les Jeudien·nes

Si vous souhaitez vous désabonner de la liste, utilisez l'application <http://desabonnement.ac-nantes.fr>

ATTENTION : ce lien n'est plus cliquable pour des raisons de compatibilité, copiez-le dans votre navigateur